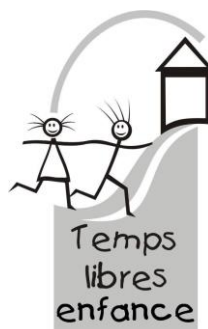
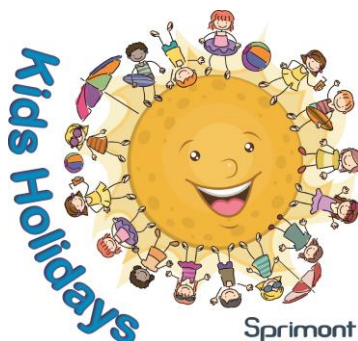


Projet pédagogique des PLAINES DE VACANCES « KIDS HOLIDAYS » organisées par la commune de Sprimont¹



« L'imagination est plus importante que le savoir car le savoir est limité, tandis que l'imagination enlace le monde entier » Albert EINSTEIN

La rédaction de notre projet pédagogique permet à toute personne prenant part à nos stages (parents, personnes responsables, animateurs, etc.) de connaître notre philosophie de travail et les moyens que nous mettons en œuvre afin d'atteindre au mieux nos objectifs.

Prendre le temps de lire notre projet pédagogique c'est savoir où on met les pieds ☺



L'équipe.

¹ Note aux lecteurs.trices : quoi que très sensibles dans nos actions professionnelles et quotidiennes à l'égalité notamment en termes de genre, nous avons renoncé à l'écriture inclusive au sein de ce document, afin d'en faciliter la lisibilité.

Projet pédagogique des PLAINES DE VACANCES « KIDS HOLIDAYS » organisées par la commune de Sprimont	1
2023-2024	Erreur ! Signet non défini.
Prendre le temps de lire notre projet pédagogique c’est savoir où on met les pieds ☺.....	1
SECTION 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES	4
Point 1 : Organisation générale	4
Point 2 : Dénomination du projet.....	4
Point 3 : Lieux d’accueil	4
Point 4 : L’horaire	7
Point 5 : L’accueil du matin et du soir (garderie)	7
Point 6 : le coût.....	7
SECTION 2 : Philosophie de travail	7
Point 1 : Cadre des stages	7
Point 2 : Notre philosophie de travail, nos objectifs et nos moyens	8
A. Notre philosophie.....	8
B. Les objectifs et moyens	8
Point 3 : Un accueil avec « une attention particulière »	10
Point 4 : Répartition des groupes et « journée type »	10
SECTION 3 : L’équipe	12
Point 1 : Le taux d’encadrement pratiqué.....	12
Point 2 : L’équipe	12
Section 4 : La collaboration animateurs – parents - enfants.....	14
Point 1 : La collaboration des acteurs	14

SECTION 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Point 1 : Organisation générale²

Nos stages (plaines de vacances non résidentielles) « Kids Holidays » sont organisés par le service Accueil Extrascolaire de la commune de Sprimont. Ceux-ci sont agréés « Centres de vacances », ce qui veut dire qu'ils sont soumis à la législation qui en découle. Le décret du 17 mai 1999 qualifie les centres de vacances comme *« des services d'accueil d'enfants encadrés par des équipes d'animation qualifiées et qui ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires »*.

« Dans un contexte de centre de Vacances de qualité, le potentiel d'apprentissages est énorme. Les compétences développées sont de l'ordre de l'autonomie, de la confiance en soi, de la découverte de ses potentialités, de l'esprit critique et de la solidarité »³.

Par la mise en place de nos activités, nous œuvrons à une qualité d'accueil permettant à vos enfants de prendre du plaisir, d'expérimenter, de découvrir et de s'épanouir via des activités proposées sans recherche de performance, en privilégiant le vivre ensemble et la collectivité.

Point 2 : Dénomination du projet

Nous proposons des stages pour les enfants de 2,5 à 12 ans durant les congés scolaires suivants :

- Vacances de détente : la première semaine ;
- Vacances de printemps : la première semaine ;
- Vacances d'été : 3 semaines que nous définissons chaque année ;
- Vacances d'automne : la première semaine.

Point 3 : Lieux d'accueil

<u>Vacances de détente</u>	<u>Vacances de Printemps</u>	<u>Vacances d'automne</u>
Ecole communale de Sprimont-Centre		
PL. Joseph 4140 Sprimont		Wauters, 15 -

² Pour plus d'informations concernant la cadre d'organisation des stages Kids Holidays, veuillez-vous référer au document « Règlement d'Ordre Intérieur des plaines de vacances organisées par la commune de Sprimont »

³ Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) - Centre de Vacances – Mode d'Emploi – édition 2012- Benoît PARMENTIER, administrateur général – p4

Vacances d'été

Ecole communale de Louveigné

Rue du Pérreón, 83B – 4141 LOUVEIGNE

L'accès au parking est situé Rue du Doyard (1^{ère} à gauche)



Les locaux mis à disposition lors de nos stages sont adaptés pour les enfants de moins de 6 ans ainsi que pour les enfants de plus de 6 ans. Nous disposons de différentes salles pour l'accueil du matin, l'organisation des activités, les repas, les activités culinaires, l'organisation des siestes, les activités sportives.

a. L'école communale de Sprimont-Centre

- **Le réfectoire de l'école** : lors de la première journée, c'est le lieu d'accueil pour les enfants et les parents. Les communications importantes y sont affichées (règlement d'ordre intérieur, projet pédagogique, présentation de l'équipe, organisation des groupes, retour de la journée, etc.) C'est aussi dans ce local qu'a lieu l'accueil du matin avant le début des activités (7h30-9h00) et l'accueil du soir (16h00-17h30). De plus, vu sa superficie, il sert de lieu polyvalent pour diverses activités demandant un grand espace ;
- **Une cuisine située derrière le réfectoire** : Cette cuisine permet de réaliser (avec le réfectoire) des ateliers culinaires ;
- **Deux classes de maternel** : une pour chaque groupe (Babys et Minis). Celles-ci sont équipées afin d'accueillir les enfants de moins de 6 ans (mobilier adapté). Un local individuel au groupe permet d'avoir un lieu où celui-ci se réunit en début et fin de journée. Il peut ainsi réaliser ses activités intérieures en toute tranquillité et se l'approprier pour la semaine ;
- **Un dortoir pour la sieste** : le dortoir se trouve entre les deux classes de maternel. Les petits lits ainsi que les sacs de couchage de l'école sont mis à disposition lors des stages ;
- **Deux locaux** : un local pour accueillir chaque groupe du primaire (Kids et Maxis). Un local individuel au groupe permet d'avoir un lieu où celui-ci se réunit en début et fin de journée. Il

peut ainsi réaliser ses activités intérieures en toute tranquillité et se l'approprier pour la semaine ;

- **Une salle de gym** : ce local permet de réaliser des activités sportives ou des activités de psychomotricité pour les plus petits. La salle est une plus-value lorsque le temps ne permet pas des activités extérieures ;
- **Un local infirmerie** : ce lieu est dédié aux soins de l'enfant ;
- **Un lieu dédié au matériel à disposition de l'ensemble des animateurs** : les animateurs disposent d'un matériel adapté en fonction de l'atelier réalisé ;
- **Deux cours de récréations séparées** : une cour de récréation pour les moins de 6 ans et une pour les plus de 6 ans. Celles-ci sont adaptées à leur âge et du matériel est à disposition pour les jeux libres des enfants (modules de jeux sécurisés, vélos, etc.) ;
- **Le parc communal à côté de l'école** : il est idéal pour réaliser les grands jeux et profiter de la plaine de jeux. Il est situé à deux minutes à pied et le trajet est relativement sécurisé.

b. L'école communale de Louveigné

- **Un local d'accueil à l'entrée de la cour** : lors de la première journée, c'est le lieu d'accueil pour les enfants et les parents. Les communications importantes y sont affichées (règlement d'ordre intérieur, projet pédagogique, présentation de l'équipe, organisation des groupes, retour de la journée, etc.) C'est aussi dans ce local qu'à lieu l'accueil du matin avant le début des activités (7h30-9h00) et l'accueil du soir (16h00-17h30) ;
- **Le local polyvalent des maternels** : il accueille le groupe des Babys. Celui-ci est équipé afin d'accueillir les enfants de moins de 6 ans (mobiliers adaptés). Un local individuel au groupe permet d'avoir un lieu où celui-ci se réunit en début et fin de journée. Il peut ainsi réaliser ses activités intérieures en toute tranquillité et se l'approprier pour la semaine ;
- **Un dortoir pour la sieste** : le dortoir se trouve à côté du local polyvalent. Les petits lits ainsi que les sacs de couchages de l'école sont mis à disposition lors des stages ;
- **La local garderie (la petite maison)** : il accueille le groupe des Minis. Celui-ci est équipé afin d'accueillir les enfants de moins de 6 ans (mobiliers adaptés). Un local individuel au groupe permet d'avoir un lieu où celui-ci se réunit en début et fin de journée. Il peut ainsi réaliser ses activités intérieures en toute tranquillité et se l'approprier pour la semaine ;
- **Un local avec un grand module en bois** : Ce grand module intérieur est une plus-value pour les enfants de moins de 6 ans, un vrai terrain de jeux intérieur.
- **Deux locaux dans la cour de primaire** : un local pour accueillir chaque groupe du primaire (Kids et Maxis). Un local individuel au groupe permet d'avoir un lieu où celui-ci se réunit en début et fin de journée. Il peut ainsi réaliser ses activités intérieures en toute tranquillité et se l'approprier pour la semaine ;
- **Un hall sportif** : il permet de réaliser des activités sportives ou des activités de psychomotricité pour les plus petits. La salle est une plus-value lorsque le temps ne permet pas des activités extérieures ;
- **Un local infirmerie** : ce lieu est dédié aux soins de l'enfant ;
- **Un lieu dédié au matériel qui est à disposition de l'ensemble des animateurs** : les animateurs disposent d'un matériel adapté en fonction de l'atelier réalisé ;
- **Deux cours de récréations séparées** : une cour de récréation pour les moins de 6 ans et une pour les plus de 6 ans. Celles-ci sont adaptées à leur âge et du matériel est à disposition pour les jeux libres des enfants (module de jeux sécurisé, vélos, etc.)
- **Une plaine de jeux à côté de l'école** ;
- **Un cadre rural idéal** : l'école est située à côté des bois (accès facile et sécurisé). Un parking aisé et sécurisé se trouve à l'arrière du bâtiment.

Point 4 : L'horaire

Les activités se déroulent du **lundi au vendredi de 9h00 à 16h00**.
Aucune activité n'est prévue les jours fériés.



Point 5 : L'accueil du matin et du soir (garderie)

Un accueil gratuit est organisé le matin et le soir. Celui-ci est assuré par un accueillant extrascolaire travaillant au sein du service « accueil extrascolaire » de la commune.

Ces horaires seront scrupuleusement respectés

- Accueil du matin : de 7H30 à 9H00
- Accueil du soir : de 16H00 à 17H30.



Point 6 : le coût

A. Le tarif :

Pour une semaine de **5 jours** le prix est fixé à :

- 45 euros pour le 1^{er} enfant et 40 euros pour les suivants d'une même famille.

Une réduction d'un euro par jour sera appliquée pour les habitants de Sprimont :

40 euros pour le 1^{er} enfant et 35 euros pour les suivants d'une même famille.

Pour une semaine de **4 jours** le prix est fixé à :

- 36 euros pour le 1^{er} enfant et 32 euros pour les suivants d'une même famille.

Une réduction d'un euro par jour sera appliquée pour les habitants de Sprimont :

- 32 euros pour le 1^{er} enfant et 28 euros pour les suivants d'une même famille.

Les excursions sont comprises dans le prix.

SECTION 2 : Philosophie de travail

Point 1 : Cadre des stages

Kids Holidays propose à vos enfants des activités multidimensionnelles et diversifiées. Le but étant que vos enfants prennent plaisir lors des animations proposées : grands jeux, bricolages, ateliers culinaires, randonnées, ...

Avant de débiter la préparation de l'organisation des activités, un fil conducteur est choisi afin que nos animateurs à l'imagination débordante, se creusent les méninges pour concocter à vos chérubins une semaine incroyable.

Pour pouvoir réaliser le programme de chaque groupe, une journée de préparation est organisée pour : définir et clarifier les objectifs et la méthode de travail, faire connaissance, instaurer une dynamique de groupe, repérer les infrastructures d'accueil et réfléchir à l'aménagement de celles-ci afin de rendre les locaux chaleureux et adaptés à l'accueil de vos enfants. Chaque programme d'activité est validé par la coordinatrice de terrain afin de vérifier le contenu et l'adaptabilité à la tranche d'âge.

Pendant les stages, les animateurs animent et accompagnent les enfants tout au long de la journée. Au terme de celle-ci, ils procèdent à une évaluation quotidienne au cours de laquelle des modifications éventuelles sont apportées au programme du lendemain. Ils veillent à la participation de tous les enfants en personnalisant les activités en fonction de l'âge et des capacités de chacun. Ils veillent également à transmettre un compte-rendu du déroulement des activités aux parents ainsi qu'à la coordinatrice.

Point 2 : Notre philosophie de travail, nos objectifs et nos moyens

A. Notre philosophie

**« Une manière de mesurer la pertinence d'un modèle éducatif est le niveau de bonheur d'un enfant »
Maria MONTESSORI**

Nous souhaitons travailler dans un esprit positif où le verre est à moitié plein, plutôt qu'à moitié vide. Nous aimons les défis et le plus grand est de toujours s'améliorer dans ce que nous proposons au quotidien à vos enfants mais aussi à vous, parents. Nous prenons plaisir à essayer d'organiser chaque semaine afin que celle-ci soit synonyme de « vacances ». Nous partons du postulat que le bien-être et l'épanouissement de votre enfant passe aussi par une collaboration avec vous « parent(s) » basée sur la communication et la confiance afin de garantir un cadre sécurisé et sécurisant lors du stage.

L'équipe met toute son énergie dans la création du programme de la semaine afin de créer un univers en lien avec le thème choisi et adapté à l'âge de vos enfants. Nous accordons une importance à une équipe soudée qui collabore efficacement à la mise en œuvre de cette organisation. L'équipe se doit d'être bienveillante envers chaque enfant, la sécurité est toujours une priorité, bonne humeur et entrain font partie intégrante de leur quotidien. Nous privilégions le groupe sans négliger l'intégralité de chaque enfant.

B. Les objectifs et moyens

Lors de nos stages, l'accueil des enfants dans une philosophie « temps de vacances » est notre priorité. Cependant, afin d'atteindre l'épanouissement des enfants accueillis, nos objectifs doivent couvrir l'ensemble des facteurs ayant une influence sur notre mission de départ. De ce fait, il est important pour nous de prendre en considération les acteurs suivants : l'enfant, l'enfant dans le groupe, le groupe, le(s) parent(s) (ou personne responsable) et l'équipe (animateurs, la coordination, l'accueillant extrascolaire, les stagiaires, le technicien de surface).

A. L'enfant :

- Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant ;
- S'amuser, prendre du plaisir ;
- Stimuler la créativité, l'imagination par la découverte des sens ;
- Permettre à chaque enfant de valoriser ses potentialités et devenir acteur du projet ;
- Développer son autonomie ;
- Permettre et favoriser la découverte ;
- Permettre à chaque enfant de se sentir en sécurité.

Concrètement, que mettons-nous en place pour y arriver :

- Mise en place d'un décorum en lien avec le thème de la semaine ;
- Proposition d'activités diversifiées afin que chaque enfant y trouve son compte ;
- Mise en place d'une évaluation journalière. Celle-ci se doit d'être ludique et adaptée au public ;

- Laisser une place active à l’enfant dans le choix des activités afin qu’il soit lui-même acteur du projet ;
- Vigilance de l’animateur auprès de chaque enfant.

B. L’enfant dans le groupe et le groupe :

- Développer la communication et l’écoute des enfants entre eux et avec l’adulte ;
- Développer le vivre ensemble, le respect de soi, des autres et du matériel ;
- Accepter les différences de chacun ;
- Apprendre à collaborer avec ses pairs.

Concrètement, que mettons-nous en place pour y arriver :

- Proposer des animations variées et diversifiées ;
- Mise en place de jeux brise-glace, de coopérations, en équipe ;
- Rangement du matériel utilisé par le groupe ;
- Gestion des conflits par les animateurs et la coordination de terrain.

C. Le(s) parent(s) ou la/les personne(s) responsable(s) :

- Apporter une solution de garde au(x) parent(s) ou personne(s) responsable(s) pour les enfants 2,5 ans à 12 ans durant les congés scolaires (prise en considération de la réforme des rythmes scolaires) et ce, sur un site unique ;
- Offrir un accueil de qualité à tous les enfants quelle que soit leur origine sociale, économique et culturelle et ce, à un prix démocratique.

Concrètement, que mettons-nous en place pour y arriver :

- Réalisation de stages lors des différents congés scolaires ;
- Contact direct (mail ou téléphone) avec la responsable de projets et ou la coordination de terrain pour toute information ou aide complémentaire.

D. L’équipe

- Veiller à l’intégration de tous en aidant chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe ;
- Être à l’écoute des enfants, des relations entre eux ;
- Suivre le rythme de l’enfant ;
- Susciter la collaboration entre les enfants ;
- Sécuriser l’enfant et parent le premier jour du stage.

Concrètement, que met l’animateur et l’équipe en place pour y arriver :

- Communication et écoute bienveillante avec l’enfant ;
- Accepter la non-participation de l’enfant à une activité ;
- Mise en place de la sieste pour les enfants du maternel qui en ont besoin ;
- Création d’une charte le premier jour des stages (création par groupe) ;
- Mise en place d’une évaluation journalière. Celle-ci se doit d’être ludique et adaptée au public ;
- Souplesse et adaptation des jeux par rapport aux retours de l’évaluation ;
- Communication et écoute bienveillante avec le(s) parent(s) (création d’un tableau de communication par groupe reprenant les points forts de la journée) ;
- Accueil du parent et de l’enfant le premier jour par un animateur (explication de fonctionnement, répondre aux éventuelles questions, etc.)
- Présentation de l’équipe à l’aide d’un montage photo (qui est qui ?).

Nous privilégions :

- Le matériel de récupération car la démarche permet d'apprendre aux enfants qu'avec « pas grand-chose », on peut créer ou jouer ;
- La collaboration ! Il ne faut jamais hésiter à prendre contact avec la coordination de terrain ou la responsable de projets. Celles-ci sont à votre écoute ;
- Le rythme de l'enfant : ce n'est pas le résultat qui compte mais le processus qui en découle. En d'autres termes, le bonheur de votre enfant avant tout, ce sont ses vacances !
- La sécurité de vos enfants : un encadrement suffisant et compétant. Aucun trajet ne se réalise en dehors des bus communaux ou des transports en commun (chaque sortie est signalée à l'avance).

Point 3 : Un accueil avec « une attention particulière »

A. Les enfants ayant des besoins spécifiques ou en situation de handicap :

« Un enfant égal un enfant. Faire le choix d'accueillir tous les enfants, quels qu'ils soient, est un défi et un enrichissement pour tout le monde : enfants et adultes. C'est une manière de contribuer à la construction d'une société plus juste, solidaire et où chacun trouve sa place. La rencontre avec d'autres enfants, valides ou non, atteints ou non d'un trouble ou d'une déficience, peut être bénéfique pour tous, pour autant que les conditions d'accueil permettent à chacun de voir ses besoins propres pris en compte. Car si l'on pense généralement au handicap lorsque l'on parle d'accueillir des enfants ayant des besoins spécifiques, en réalité chaque enfant a des besoins spécifiques⁴ ».

Notre accueil se veut inclusif envers l'ensemble des enfants. Cependant, afin de mesurer l'impact organisationnel et de vérifier que les conditions d'accueil permettent à chacun de voir ses besoins propres pris en compte, une ou plusieurs rencontre(s) sera(ont) envisagée(s) avec le(s) parent(s), les acteurs de terrain et toute autre personne susceptible d'aider à la mise en place de l'accueil.

Après analyse de la demande et/ou l'essai de la prise en charge, la responsable de projets peut se voir obligée de refuser l'accueil de l'enfant car les solutions envisagées ne sont pas suffisantes et ne permettent plus de garantir la qualité de l'accueil pour l'ensemble des enfants.

B. Autre

Afin de garantir le droit d'accès à l'ensemble des enfants, tout autre problème peut être discuté avec la responsable de projets. Celle-ci fera preuve de discrétion concernant la situation énoncée par le/les parent(s).



Point 4 : Répartition des groupes et « journée type »

Le premier jour des stages, la coordinatrice vous informera du programme d'animation et du matériel à prévoir via un mot placé dans le sac de votre(vos) enfant(s). **Le lundi aucune activité extérieure n'est prévue.** Pour toute autre demande en amont des stages, un mail peut être envoyé par la responsable de projets de l'accueil extrascolaire.

Kids Holidays ⁵				
Groupes	Baby-club	Mini-club	Kids-club	Maxi-club
Classes	Accueil –M1	M2-M3	P1-P2-P3	P4-P5-P6

⁴ Mômes en santé – *La santé en collectivité pour les enfants de 3 à 18 ans* – Brochure de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) – édition 2017 – p.107.

⁵ Une fiche de santé est à remplir lors de l'inscription permettant d'informer les animateurs des points de vigilances à avoir concernant votre/vos enfant(s).

Places disponibles	24 places	24 places	24 places	24 places
Animateurs	3 animateurs	3 animateurs	2 animateurs	2 animateurs
Programme				
7h30 – 9h00	Accueil des enfants et jeux libres			
9h00 – 9h15	Rassemblement des enfants (la danse du matin)			
9h15 – 12h00	(1 ^{er} jour du stage : construction de la charte) Quoi de neuf ? Activités multidimensionnelles	(1 ^{er} jour du stage : construction de la charte) Quoi de neuf ? Activités multidimensionnelles	(1 ^{er} jour du stage : construction de la charte) Quoi de neuf ? Activités multidimensionnelles	(1 ^{er} jour du stage : construction de la charte) Quoi de neuf ? Activités multidimensionnelles
12h00 – 13h30	Repas et jeux libres	Repas et jeux libres	Repas et jeux libres	Repas et jeux libres
13h30	Sieste	Sieste ou activités	Activités	Activités
15h45-16h00	Ça va/ ça va pas ? = humeur du jour + évaluation et propositions pour le lendemain	Ça va/ ça va pas ? = humeur du jour + évaluation et propositions pour le lendemain	Ça va/ ça va pas ? = humeur du jour + évaluation et propositions pour le lendemain	Ça va/ ça va pas ? = humeur du jour + évaluation et propositions pour le lendemain
16h00-17h30	Retour parents. Accueil du soir = jeux libres			

C. Les activités proposées

Voici une liste non exhaustive des différentes activités proposées que nous mettons en lien avec la thématique de la semaine :

- Activités et jeux de coopération ;
- Ateliers créatifs ;
- Ateliers culinaires ;
- Activités de découvertes de la nature ;
- Jeux de cour ;
- Grands jeux ;
- Jeux de piste ;
- Activités et initiations sportives ;
- Psychomotricité ;
- Excursions,
- Etc.

D. Education à la vie saine lors de nos stages

Afin de promouvoir l'éducation à une vie saine parmi les enfants, nous sollicitons chaque groupe à tour de rôle pour prendre en charge la réalisation d'un repas sain (collation, soupe, etc.) et associer une micro-animation axée sur la promotion du bien-être physique pour l'ensemble des enfants une

fois par semaine. Un ou deux des quatre groupes, choisis par la coordinatrice de terrain de manière tournante, sont responsables de l'organisation de la préparation et de la distribution pour l'ensemble des enfants. L'objectif est de sensibiliser les enfants à l'idée qu'un esprit sain réside dans un corps sain. Les animateurs en charge de la préparation doivent profiter de ce moment pour aborder un sujet spécifique avec leur groupe.

E. Activités verticales :

Certains vendredis, des activités seront proposées à l'ensemble du groupe : grands jeux, spectacles, carnaval, etc. Le but étant de créer une synergie et privilégier la coopération : le plus grand accompagne et aide le plus petit lors de l'activité proposée. Ces activités favorisent le vivre-ensemble et la solidarité.

F. Activités extérieures :

Un jour de la semaine est réservé à une animation spécifique ou une excursion. Chaque sortie sera signalée par écrit aux parents.

SECTION 3 : L'équipe

Point 1 : Le taux d'encadrement pratiqué

Les normes d'encadrement sont fixées par le décret centre de vacances par lequel nous sommes agréés :

« Chaque stage est encadré par des animateurs en nombre suffisant et de qualification suffisante :

- Un animateur par groupe de 8 enfants, si un ou plusieurs des enfants sont âgés de moins de 6 ans ;
- Un animateur par groupe de 12 enfants de 6 ans et plus ;
- Un animateur sur trois doit être breveté ;
- Toute personne participant à l'encadrement d'un centre de vacances doit être âgée de 16 ans accomplis et être de bonne vie et mœurs »⁶.

Point 2 : L'équipe

Le nombre d'animateurs dépend du nombre d'enfants à accueillir et à animer (cf. normes du décret relatif aux centres de vacances). Les animatrices sont encadrées par une responsable de projets et une coordinatrice de « terrain », elles-mêmes placées sous l'autorité de l'Echevin de l'Instruction, de l'Accueil extrascolaire et des Sports.

**« Il n'y a point de génie
Sans un grain de folie ! »**
Aristote

L'équipe est composée :

- D'une responsable de projets de l'accueil extrascolaire : Céline GEORGES ;

Présentation :

« Telle l'assemblage d'un puzzle, elle ne laisse rien au hasard. Elle a le souci de mettre du sens dans les projets de l'accueil temps libre. A l'écoute de son équipe, des besoins des enfants et des parents, celle-ci tente de solutionner les problèmes mentionnés tout en



⁶ Centres de vacances : mode d'emploi – p.10.

étant garante du cadre fixé au départ ».

- **D'une coordinatrice de terrain : Christelle FLAGOTHIER (provient de l'accueil extrascolaire de Sprimont Centre) qui chapeaute l'ensemble des animateurs.**

Présentation :

« Les batteries toujours chargées à fond, cet asticot multifonction ne s'arrête de gigoter que pour donner un peu d'attention à celui-ci, ou un peu de tendresse à celui-là.

Passionnée par son métier, elle entraine dans son sillon de rigolade tout qui voudra bien suivre son petit grain de folie. Mais attention, elle saura aussi réagir et faire entendre sa voix si nécessaire ! »



- **De l'équipe des accueillantes extrascolaires s'occupant des T'ailleurs de Crayons (activités du mercredi après-midi) :**

- * Annick DETAILLE (provient de l'accueil extrascolaire Sprimont-Centre – animatrice lors des stages KIDS HOLIDAYS) :

Présentation :

« La vie est faite pour être vécue » nous dira-t-elle ! Alors pas le temps de raconter des carabistouilles, elle prend son paquetage de rêveries, de rigolade et de franc-parler, et elle y va ! Et, si possible, dans la bonne humeur !

Mais pas de soucis, elle aura tout prévu, tout organisé, et restera attentive à ce que tout se passe bien. Alors n'hésitez pas à emboitez le pas ! »



- * Christiane RICHARD (provient de l'accueil extrascolaire de Louveigné – animatrice lors des stages KIDS HOLIDAYS chez les babys/Minis) ;

Présentation :

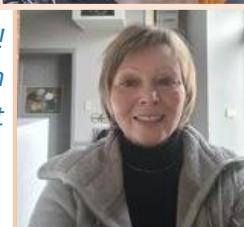
« Avec elle, il n'y a pas de problème, il n'y a que des solutions ! En toute discrétion, et avec beaucoup de douceur, elle est la force tranquille qui rassure petits et grands.

Ses talents quant à eux, tant aux fourneaux qu'en pleine nature, n'ont de cesse de ravir papilles et petits yeux écarquillés. »

- * Joëlle DELMAY (provient de l'accueil extrascolaire de Lincé – animatrice lors des stages KIDS HOLIDAYS chez les Babys/Minis) ;

Présentation :

« L'air de rien, elle a sa petite idée... Non, SES petites idées !... Non ses GRANDES idées ! Dans sa tête il y a une boîte à idées qui ne désempli pas ! Mais il y a aussi une envie et un plaisir insatiable de partager avec les enfants tout ce qu'il y a dedans. Et elle sait comment s'y prendre pour les leur communiquer, le tout dans la joie ! »



- * Josée BODSON (provient de l'accueil extrascolaire de Dolembreux - animatrice lors des stages KIDS HOLIDAYS chez les Babys/Minis) ;

Présentation :

« 1, 2, 3, 4, 5... » Organisée, elle ne perd jamais le compte des enfants : La sécurité avant tout !



Une fois que tout est sous contrôle, elle va pouvoir sortir de son sac à malice tout une panoplie d'astuces créatives, telle une Mary Poppins infatigable. Et cela tout en gardant toujours les environs à l'œil, ainsi rien ne lui échappe !

- D'une équipe d'animateurs que nous recrutons pour les périodes des stages (animateurs brevetés, animateurs de mouvement de jeunesse, puériculteurs, enseignants, éducateurs, etc.)

Comment reconnaissons-nous les animateurs ?

Chaque animateur/coordonateur porte un t-shirt ☺ :



« C'est en jouant et seulement en jouant que l'individu, enfant ou adulte, est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité toute entière »
Donal WINNICOTT

Section 4 : La collaboration animateurs – parents - enfants

Point 1 : La collaboration des acteurs

A. L'équipe d'animation s'engage à :

- Encadrer et à animer les enfants qui leur sont confiés en veillant au bien-être de ceux-ci (cf. Projet pédagogique) ;
- Partager aux parents et à la coordinatrice le déroulement des activités ;
- Être à l'écoute, communiquer et collaborer avec les différents acteurs de l'organisation (animateurs, coordinatrice, responsable de projets, parents, enfants) ;
- Faire preuve de discrétion concernant les situations éducatives rencontrées.

B. La coordinatrice de terrain s'engage à :

- Coordonner l'équipe d'animation ;
- Garantir le cadre préétabli des stages ;
- Être à l'écoute, communiquer et collaborer avec les différents acteurs de l'organisation (animateurs, coordinatrice, responsable de projets, parents, enfants) ;
- Faire preuve de discrétion concernant les situations éducatives rencontrées ;
- Communiquer les informations utiles au(x) parent(s) ou aux personnes responsables de l'enfant.

C. La responsable de projets s'engage à :

- Coordonner l'organisation générale ;
- Garantir le cadre préétabli des stages ;

- Être à l'écoute, communiquer et collaborer avec les différents acteurs de l'organisation (animateurs, coordinatrice, responsable de projets, parents, enfants) ;
- Faire preuve de discrétion concernant les situations éducatives rencontrées ;
- Communiquer les informations utiles au(x) parent(s) ou aux personnes responsables de l'enfant.

D. Nous demandons au(x) parent(s), pour leur part, de s'engager à :

- Collaborer à la réussite de l'accueil de votre(vos) enfant(s) ;
- Faciliter le travail des animateurs en leur communiquant les informations nécessaires au bien-être de leur enfant ;
- Signaler obligatoirement la présence de leur enfant à une personne de l'équipe d'animation dès son arrivée dans l'enceinte de l'établissement, afin d'assurer sa sécurité ;
- Signaler obligatoirement le départ de leur enfant à une personne de l'équipe éducative dès son départ en fin de journée, afin d'assurer sa sécurité ;
- Accompagner celui-ci auprès du personnel d'encadrement ;
- Respecter les heures de début et fin de l'accueil. En cas de circonstances exceptionnelles, ils préviennent la responsable au numéro suivant : 0484/15.80.93.

E. LES ENFANTS S'ENGAGENT À RESPECTER LES REGLES DE VIE DU LIEU D'ACCUEIL ET NOTAMMENT :

- À respecter le cadre fixé par l'équipe des animateurs ;
- À respecter les autres enfants et l'équipe d'animation ;
- À respecter les locaux, le mobilier et le matériel mis à leur disposition.

L'ensemble des règles de vie sont communiquées aux enfants à l'aide d'une charte réalisée en début de semaine.

« Le rire est infini. L'imagination n'a pas d'âge. Et les rêves sont éternels »

WALT DISNEY

